



FICHE MÉTIERS | EXPERTS THÉMATIQUES DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DEFINITION

L'expert développement économique accompagne et assiste les acteurs de l'urbain dans la compréhension des dynamiques économiques à l'œuvre sur les territoires et leur potentiel de développement. Il identifie les filières économiques qui caractérisent les territoires et analyse leur structuration et leurs besoins en main d'œuvre. En regard, il analyse les caractéristiques de la population active et définit les besoins en formation permettant un meilleur accès à l'emploi. Il qualifie les dynamiques de marché propres à l'immobilier d'entreprise. Il propose des actions en vue d'un développement économique équilibré.

« Assister les acteurs de l'urbain dans la compréhension des dynamiques économiques à l'œuvre sur les territoires et leur potentiel de développement »

TYPE DE MISSION

- Définition et élaboration de stratégies et schémas de développement économique : stratégie territoriale de développement économique, programme de développement économique, touristique et/ou commercial.
- Définition et élaboration de stratégies de valorisation immobilière et foncière : évaluation et valorisation d'actifs immobiliers, études de marché, étude faisabilité économique et financière.
- Études de faisabilité d'infrastructures et immobiliers d'activité, accompagnement à l'implantation.
- Définition et élaboration de stratégies et de programmes de développement urbain économique : création et extension de zones d'activité, reconversion de friches.

FORMATION

- Filières universitaires en économie
- Sciences Po
- Écoles de commerce